Les HIPPOCAMPES de PARIS

Club de natation affilié F.F.N.

Siège social : 2 bis rue Raymond Losserand
75014 - PARIS

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2010

La séance est ouverte à 19h15 sous la présidence de Jean-Louis BLAISOT, Président, assisté de Madame Anne HARL, Vice Présidente, et de Monsieur Etienne BRIERE Trésorier.

Le Président rappelle l'ordre du jour, transmis aux adhérents :

1. Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 7 avril 2009
2. Rapport d'activité du Président
3. Rapport Financier du Trésorier
4. Approbation des comptes et quitus au Bureau
5. Election des membres du Conseil d'administration
6. Questions diverses

Constatant que sont présents 12 membres de l'association et 25 pouvoirs ont été transmis, et qu'en conséquence plus du tiers des adhérents sont présents ou représentés, le Président propose de passer à l'ordre du jour

1) Approbation du PV de l'AGO du 7 avril 2009

Le procès verbal, qui a été mis en consultation sur le site Internet de l'Association, est commenté en séance par le Président. Mis aux voix, il est approuvé à l'unanimité.

2) Rapport d'activité

Le Président indique que c'est la seconde fois que l'Association tient son assemblée générale ordinaire au début de l'année civile, et il présente en conséquence le bilan de la saison 2008-2009 qui s'est achevée en juillet dernier, tout en indiquant qu'il avait déjà donné des éléments d'information sur cette saison sportive lors de la précédente AGO en avril 2009 .

Cette saison –qui s'était ouverte dès le 4 septembre 2008- a vu se poursuivre les deux activités traditionnelles (natation et gymnastique aquatique) du Club, sur les deux bassins de 25 et 33 mètres dont il dispose à la Piscine Armand Massard (Paris 15ème).

Grâce notamment à la mailing liste mise en place par Christophe GRENIER, et à l'efficacité de notre communication, la rentrée s'est déroulée dans un contexte de bonne coordination qui a permis de faire adhérer 101 nageurs, soit près d'un tiers de plus qu'à la saison précédente, dont la totalité ont été licenciés auprès de la FFN.

Les entraînements sportifs se sont déroulés toujours efficacement le jeudi soir de 21h à 22h30 sous la responsabilité de nos deux maîtres nageurs Laurent NOURRY et Willy HENNECOQUE. L'un et l'autre ont alterné natation et gymnastique aquatique sur nos deux bassins, et en dépit des inévitables fermetures pour grève et/ou entretien, la fréquentation a été très satisfaisante.

En raison de la modification de notre calendrier, l'exercice 2008-2009 a eu le caractère d'une saison de transition, et les manifestations amicales du Club ont donc été quelque peu perturbées : la traditionnelle soirée de la « Galette des rois » au siège de l'association (chez notre vice-présidente) n'a notamment pas eu lieu et s'y est substitué le dîner - buffet qui a suivi l'assemblée générale d'avril 2009, auquel une quinzaine d'adhérents ont participé.

Le Président indique que nous avons reçu au cours de la saison 2008-2009 une subvention de la Mairie de PARIS de 500 €, versée en novembre 2008, certes inférieure à nos attentes -puisque nous avions demandé 1.300 €- mais néanmoins fort bienvenue car –avec le retour à une pleine activité nous permettant d'accueillir une centaine d'adhérents- elle a consacré la bonne santé financière retrouvée de l'Association.

Le Président donne ensuite des informations sur la saison en cours (2009-2010), qui a pu elle aussi démarrer très tôt –dès le 3 septembre 2009- grâce à l'investissement du Bureau qui s'était réuni en juillet pour la préparer.

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions et nous avons accueilli à nouveau près d'une centaine d'adhérents (99 pour être précis), qui –comme les années précédentes- ont tous été licenciés auprès de la FFN.

L'un de nos maîtres nageurs (Willy HENNECOQUE) ayant décidé de quitter la région parisienne nous l'avons remplacé par un collègue jeune et très sympathique, Geoffroy GOUDEAU, qui s'est tout de suite bien adapté au Club et propose tant en natation qu'en aquagym un entraînement très dynamique.

Enfin les relations avec l'équipe de la piscine Armand MASSARD, qui nous accueille pour nos entraînements, demeurent cordiales et satisfaisantes, en dépit de quelques difficultés périodiques avec l'un des garçons de vestiaire. Le Président propose de rencontrer le directeur de la piscine en compagnie de la vice présidente.

Il indique enfin qu'en matière de manifestations festives, outre le dîner buffet qui va suivre la présente assemblée, sera organisé à la fin de la saison -en Juin ou juillet prochain- un dîner amical rassemblant les adhérents.

Après avoir répondu à plusieurs questions, le Président propose à l'assemblée de se prononcer sur ce rapport d'activité.

Celui-ci, mis aux voix, est approuvé à l'unanimité.

3) Rapport financier du trésorier

Le trésorier présente et commente les comptes définitifs de la saison 2008-2009.

Avec un montant de recettes de 10.840 € , constitué des cotisations des adhérents à concurrence de 10.340 € et de la subvention de la Ville de Paris à hauteur de 500 €, et un montant total de dépenses de 7.849,98 € se décomposant en 6.725,55 € de dépenses sportives (licences 3.292,95 €, indemnités MNS 2.948 € et location piscine 534,60 €), 421,26 € de dépenses administratives (frais bancaires, et organisation de l'AGO et des manifestations amicales habituelles) et 703,16 € d'achats de matériels (renouvellement du stock de bonnets de bain au logo de l'Association réalisé en début d'exercice, dans le courant de l'été 2008), la saison se solde par un bénéfice de 2.990,02 € , qui après imputation du report bénéficiaire de la saison précédente (+818,01 €) se trouve porté à un solde bénéficiaire de 3.808,03 €.

Le profil de la saison en cours (2009-2010) sera sans doute comparable, dans la mesure où -le nombre d'adhérents étant très proche et le tarif de nos cotisations individuelles n'ayant été que très légèrement relevé- nos recettes demeureront importantes et permettront d'assurer aisément la couverture des dépenses traditionnelles de l'Association, y compris le passage à un système de rémunération de nos maîtres nageurs par le biais de « chèques emploi associatifs », qui est envisagé très sérieusement par le Bureau et qui générera bien évidemment un surcroît de charges pour le Club, s'il est décidé de maintenir leur rémunération nette (charges patronales et salariales déduites) au niveau de l'indemnité qui leur est actuellement versée à titre de simple défraiement.

Le Président précise en effet que la régularisation de notre situation d'employeur à l'égard de nos maîtres nageurs lui semble indispensable et que le système du chèque emploi associatif lui paraît un bon mode de fonctionnement. Anne HARL, vice présidente s'est renseignée auprès d'un adhérent malheureusement absent ce soir, François GRUYER, qui a eu recours à ce système dans le cadre d'une autre association et lui a indiqué la marche à suivre, laquelle passe par notre affiliation à l'URSSAF (inscription via Internet). Le Président indique qu'il va procéder aux démarches nécessaires de manière à faire en sorte qu'au plus tard pour le démarrage de la prochaine saison (2010-2011) tout soit opérationnel.

Après avoir répondu à plusieurs autres questions, le Président et le trésorier propose de passer au vote.

Le rapport financier du trésorier est approuvé à l'unanimité.

4) <u>Quitus au Bureau et approbation des comptes</u>

Le Président demande à l'assemblée générale –qui vient d'approuver les rapports d'activité et de gestion- de donner quitus au Bureau pour sa gestion au cours de la saison 2008-2009 et de la première partie de saison 2009-2010 et d'approuver formellement les comptes 2008-2009.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité.

5) <u>Elections au Conseil d'administration</u>

Le Président précise qu'en application des articles 9 et 12 des statuts en vigueur depuis 2008, les instances dirigeantes du Club sont composées d'un Conseil d'administration de 9 membres élus pour trois ans par l'Assemblée générale, et d'un bureau de 4 membres désignés au sein du Conseil d'administration, pour assurer la gestion courante de l'Association.

Il rappelle que le Conseil d'administration est renouvelable par tiers tous les ans, et indique que les mandats sortants à la présente assemblée générale (2010) sont les suivants :

- Sylvie CHERPENTIER
- Charles LE CURIEUX – CLERVILLE
- Anne GABORY

Le Président précise qu'Anne GABORY va quitter Paris pour s'installer professionnellement et personnellement dans l'Essonne et qu'elle lui a fait savoir qu'elle ne souhaitait donc pas se représenter, dans la mesure où elle risque de quitter le Club à la saison prochaine. Le Président suggère donc son remplacement par Gwendal HERRY, présent, qui accepte de se porter candidat et il propose parallèlement de renouveler les deux autres membres du Conseil sortants à la présente assemblée, lesquels se sont également portés candidats. L'élection ou réélection de ces candidats pour trois ans (soit jusqu'à l'assemblée générale de 2013) est mise aux voix et approuvée à l'unanimité.

Le Président remercie l'Assemblée et propose que le Conseil d'administration ainsi renouvelé procède immédiatement à la désignation en son sein du Bureau, lequel est composé de quatre personnes : un président, un vice-président, un trésorier et un secrétaire.

A l'issue du vote unanime des membres du Conseil, les personnes suivantes sont désignées pour constituer le bureau de l'association pour 2010 :

- Jean-Louis BLAISOT, Président
- Anne HARL, vice présidente,
- Etienne BRIERE, trésorier,
- Sylvie CHERPENTIER, Secrétaire,

sachant que quatre membres du Conseil continueront plus particulièrement d'apporter leurs compétences sur les points suivants :

- Mailing liste : Christophe GRENIER
- Juridique : Charles LECURIEUX-CLERVILLE
- Tâches administratives : Gwendal HERRY
- Maintien du site Internet : Jean-Benoit HARL,

en fonction des sollicitations que leur en fera le Bureau.

6) <u>Questions diverses</u>

La Vice Présidente signale que l'un de nos maîtres nageurs, Geoffroy GOUDEAU, lui a fait part de la nécessité dans laquelle il se trouve de repartir très prochainement vivre en province pendant quelque temps et elle indique qu'un recrutement aura lieu pour le remplacer, vraisemblablement jusqu'à la fin de la saison en cours.

Quant aux manifestations à organiser par le club en dehors de nos entraînements et de nos réunions amicales traditionnelles, la vice présidente suggère qu'un sondage au moins informel soit fait au sein du Club pour se renseigner sur :

- ce que les adhérents apprécieraient,
- leur disponibilité
- leur accord pour participer à l'organisation.

Elle se déclare prête à prendre ce sondage en charge.

Après d'ultimes discussions et débats, plus personne ne demandant la parole, le Président clôt l'assemblée à 20h25.

Jean-Louis BLAISOT
Président

Sylvie CHERPENTIER
Secrétaire